



TOURNOI REGIONAL DE TENNIS DE TABLE



des 50 ANS

DU CLUB PONGISTE DE SAINT PRIEST

Samedi 24 octobre 2026

Homologation N°.....

Règlement

Article 1 : Informations Générales

Le tournoi est homologué et est ouvert à tous les joueurs de la région Rhône-Alpes licenciés à la FFTT (les poussins ne sont pas autorisés à y participer). Tous les résultats seront pris en compte pour les classements individuels. Le coefficient est 0,5.

Il se déroulera sur 19 tables au gymnase François Arnoud ; 10 avenue Pierre Mendès France, 69800 SAINT-PRIEST.

La salle sera ouverte à partir de 6h30.

Le juge-arbitre du tournoi sera Véronique MILHE-POUTINGON, JA3

Le responsable du tournoi est Mr JULLIARD Christophe Président du CPSP

Mail: clubpongistesaintpriest@gmail.com Tel : 06 16 46 76 99

L'ensemble des dotations s'élève à 1500 euros en espèces (hors coupes éventuelles).

Article 2 : Tableaux et horaires

TABLEAUX	CATEGORIE	LANCEMENT	NOMBRE MAXI
A	500 à 799 pts	8 Heures	51 joueurs
B	500 à 1599 pts	9 Heures	51 joueurs
C	500 à 1199 pts	10 Heures	51 joueurs
D	Toute Série	11 Heures	57 joueurs
E	500 à 999 pts	13 Heures	51 joueurs
F	500 à 1799 pts	14 Heures	51 joueurs

Ce tournoi s'inscrivant dans le cadre des 50 ans du club, une interruption est prévue entre 12h et 13h afin de permettre l'accueil de personnalités, un temps de démonstration de jeu.

Aucune partie ne sera lancée pendant cette interruption.

Article 3 : Inscriptions

Droits d'engagement : 9 € pour 1 tableau, 16 € pour 2 tableaux, 21 € pour 3 tableaux.

Les inscriptions devront être faites AVANT le JEUDI 22 Octobre MINUIT SUR INTERNET (ASSOconnect). Après cette date, soit à partir du vendredi 23 Octobre, aucun remboursement ne sera fait. Aucun tableau ne sera remboursé le jour du tournoi, sauf décision exceptionnelle du responsable du tournoi.

Les inscriptions seront prises en compte dans l'ordre d'arrivée. Toute inscription incomplète ne sera pas validée.

Le nombre de joueurs est limité par tableau. En cas d'inscriptions supplémentaires, une liste d'attente pourra être mise en place.

Un joueur pourra s'inscrire à 3 tableaux maximum.

Des inscriptions le jour même du tournoi pourront être acceptées si elles complètent un tableau et seront majorées d'un supplément de 2€ par tableau.

Article 4 : Pointage

A leur arrivée, le joueur devra se présenter au pointage et justifier de sa licenciation lui permettant de jouer en compétition. Si la licence précise « ni entraînement, ni compétition », il devra présenter un certificat médical en cours de validité précisant qu'il peut jouer au tennis de table en compétition. De même, il devra être en mesure de justifier de son identité, si nécessaire. A défaut, le joueur ne sera pas autorisé à jouer. Le joueur devra être pointé au plus tard une demi-heure avant le début de chaque tableau.

Article 5 : Tenue et règlements

La compétition se déroulera selon les règles en vigueur de la FFTT. Le joueur devra être en tenue sportive, chaussures de sport obligatoires.

Il est rappelé que l'usage du Boost, de la colle rapide, de revêtements de raquette modifiés ou hors liste autorisée sont interdits dans l'enceinte du gymnase. Voir l'article 2.4.6 des Règles de jeu de la FFTT.

Il est rappelé qu'il est interdit de fumer dans l'enceinte du gymnase.

Le club décline toute responsabilité en cas de vol.

Article 6 : Déroulement

Le tirage au sort de chaque tableau sera effectué 30 mn avant son lancement. Son déroulement consiste en des poules initiales de 3 joueurs avec 2 qualifiés par poule pour entrée dans un tableau à élimination directe.

Le joueur gagnant devra s'assurer de la bonne tenue de la fiche de partie et devra rapporter le résultat au JA aussitôt la partie finie. En TED, il est demandé au perdant d'arbitrer la partie suivante.

Les parties se joueront au meilleur des 5 manches.

Le jeu se fera avec des balles plastiques homologuées et fournies par les joueurs.

Article 7 : Dotations et podium

TABEAU	A	B	C	D	E	F
VAINQUEUR	60 €	130 €	90 €	300 €	70 €	180 €
FINALISTE	40 €	60 €	40 €	120 €	40 €	70 €
2 1/2 FIN	25 €	25 €	25 €	25 €	25 €	25 €

Le club organisateur se réserve le droit de modifier les dotations d'un tableau si le nombre d'inscrits est insuffisant.

Une coupe ou un trophée sera remis aux vainqueurs de chaque tableau.

Les récompenses seront remises lors d'un podium prévu pour chaque tableau avec photo.

Les joueurs acceptent que ces photos soient utilisées pour la promotion du tennis de table par le club, sur son site internet, son compte Facebook et la presse.

Article 8 : Litige

Tout joueur qui ne présente pas à la table pourra être scratché après son 3^{ème} appel.

En cas de litige, les décisions du juge-arbitre seront sans appel.

L'inscription à ce tournoi implique l'acceptation du présent règlement dans son intégralité.